



Le mot du maire

Madame, Monsieur, Chers Duniérois,



Voilà déjà un an que vous avez renouvelé l'équipe municipale. Cette nouvelle équipe est en place, et je crois pouvoir dire que nous formons un groupe homogène et dynamique qui ne cède jamais au pessimisme, signe de renoncement et d'inaction.

Dans ce bulletin, nous laissons une large part au détail du budget communal. En effet, dans le cadre de la réduction des dépenses publiques, l'État a décidé de diminuer de manière significative sa dotation globale de fonctionnement qu'il verse aux collectivités. Par ce budget prudent et conforme à nos engagements, le Conseil municipal entend poursuivre la réalisation des objectifs que nous nous sommes fixés ensemble. En dépit de cette baisse et dans un contexte difficile pour tout le monde, c'est unanimement que nous n'avons pas voulu céder à la facilité avec l'augmentation de la fiscalité au motif du désengagement de l'État.

Des travaux en cours ou à venir sont programmés concernant la route des Riailles et la route des Combes, fortement impactées par les intempéries de la fin d'année dernière. La passerelle du hameau du Pont sera, elle aussi, reconstruite. Arrivant au terme des démarches administratives, nous prévoyons sa mise en fonction pour la période estivale. Une seconde tranche de travaux est prévue cet été à l'école, où seront refaits les sanitaires et le bureau des enseignantes. En matière de cadre de vie, nous allons fleurir le pont de la

Dunière et poursuivre le fleurissement des lieux habituels, la poste, la mairie... A cet égard, je formule le vœu que tous ensemble, unis et solidaires, nous nous retrouvions dans un même élan et que chacun apporte sa pierre à l'édifice en fleurissant à sa manière son environnement, pour le bonheur d'être fiers de notre village.

Enfin samedi 11 avril, nous vous invitons à venir vous balader aux rythmes de musiques traditionnelles lors du carnaval, au départ de St-Fortunat et qui se terminera à Dunière par la sentence de Carmentran.

Le Conseil municipal et moi-même vous souhaitons une bonne et agréable lecture de ce nouveau numéro.

Gérard BROSSE

sommaire



- >L'activité du Conseil municipal
- >Du côté de la CAPCA
- >Le point sur les travaux
- >Vie municipale
- >L'action sociale
- >Calendrier

Retrouvez l'actualité de la commune
sur le site internet
www.dunieresureyrieux.fr
Scannez le QR code ci-contre pour
accéder directement au site



Commune de
DUNIÈRE
Eyrieux

Mairie de Dunière sur Eyrieux
Tél: 04 75 65 23 13
www.dunieresureyrieux.fr
Courriel : mairie.duniere@gmail.com



Le 25 avril 2015, sur les hauteurs de Val-lon-Pont d'Arc, la Caverne du Pont d'Arc réplique de la grotte ornée du Pont-d'Arc, dite Grotte Chauvet inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco, ouvrira ses portes. Un projet scientifique, culturel et touristique majeur porté par le Département, en partenariat avec la Région Rhône-Alpes, l'Etat et l'Europe.

Billetterie ouverte sur : www.cavernedupontdarc.fr

Inscriptions scolaires 2015-2016

Elles se font dès 2 ans en Mairie. Les parents doivent être munis de leur livret de famille ainsi que du carnet de vaccination de l'enfant.

Partenaire de la restauration de Collectivité depuis plus de 40 Ans

A Chacun ses Envies

API RESTAURATION
Direction Régionale
Z.A. Fontgrève
26740 Montboucher/Jabron

sarl SOUCHE

LOCATION MATERIEL BTP

AGRÉGATS - LIVRAISON

tél : 04 75 30 66 82 - 06 72 00 39 04

MR FRÉDÉRIC MARTEL
FLOMBIER

frédéric.marcel@orange.fr
04.75.64.93.14
06.43.81.58.60

FRED'EAU

chauffage, sanitaire, climatisation, ramassage, dépannage, entretien, fuites, plombier

07360 Dunière sur Eyrieux

l'activité du Conseil municipal

Du côté du Conseil municipal

Conseil municipal du 25 février

Pas de hausse d'impôts en 2015 !

Mercredi 25 février, 14 délibérations étaient à l'ordre du jour du Conseil municipal, avec notamment les votes des budgets.

Après avoir voté à l'unanimité les comptes de gestions et les comptes administratifs, les élus ont adopté le budget primitif de 2015. Un excédent de 85.000 € du budget précédent a été reporté sur le nouvel exercice, ce qui donne un budget de 394.500 € en fonctionnement, et de 243.600 € en investissement. Pour le budget annexe de l'eau, il s'établit à un montant de 82.500 € en fonctionnement et de 105.200 € en investissement.

Les élus ont reconduit le même taux des quatre taxes sans augmentation, soit :

- taxe d'habitation : 14,08 %,
- taxe foncière sur le bâti : 14,69 %,
- taxe foncière sur le non bâti : 75,05 %,
- et cotisation foncière des entreprises : 18,87 %.

Le Conseil autorise le maire à signer la convention pour la participation financière de la commune à la construction de la caserne des pompiers de St-Sauveur de Montagut à hauteur de 3.447,50 €.

A l'unanimité le Conseil accepte le transfert à la CAPCA de la compétence supplémentaire de la gestion de la rivière de l'Eyrieux et de son bassin versant.

Le Conseil valide l'assistance technique aux collectivités proposée par le Conseil général, cette assistance remplace depuis le 1er janvier dernier l'ATESAT. L'option mission de base a été retenue sur une base forfaitisée à 2,5 € par habitant, soit 1.312,50 €.



Électricité générale

Pascal BÉNÉFICE

La Faurie
07360 Dunière sur Eyrieux

Tel/Fax 04 75 65 28 33 - Portable 06 74 45 72 07
pascal.benefice@wanadoo.fr

Budget

l'activité du Conseil municipal

L'établissement des budgets de nos communes s'avère être, au fil des années, un exercice d'équilibriste chevronné : comment utiliser au mieux les maigres recettes dont nous disposons ?

Dans le contexte actuel de désengagement de l'Etat, de révision des compétences départementales, de nouvelles prises de compétences de la CAPCA (gestion des ordures ménagères, de l'assainissement, des transports...), de changement des rythmes scolaires (TAPS), de révision future des valeurs locatives foncières, ..., le funambule, déjà en difficulté sur son fil, avance désormais en plein brouillard !

Ces réalités se traduisent par une augmentation de 10 000 € des participations obligatoires : adhésion aux services de la CAPCA pour l'instruction des dossiers d'urbanisme (en lieu et place de l'ATESAT, service auparavant « gratuit ») ; adhésion au service du Conseil général pour l'aide aux travaux de voirie (service auparavant « gratuit » assuré par la DDA) ; augmentation des dépenses au SIVU des écoles compte tenu des TAPS (loi sur les nouveaux rythmes scolaires) ; SDIS nouvelle caserne de pompiers de Saint-Sauveur de Montagut.

Nous maintiendrons cependant la stabilité des taux de fiscalité et notre volonté de désendettement. Il n'y aura donc pas d'augmentation des impôts locaux communaux et pas d'emprunt nouveau (sauf investissement éventuellement producteur de recettes).

Dans ce contexte, nous établissons un budget de fonctionnement qui dégage un faible autofinancement (16 000 € environ). Avec le solde excédentaire 2014 (85 000 €), c'est un maximum de 101 000 € qui pourront être transférés à la section d'investissement au titre de l'autofinancement.

Nous projetons notamment cette année les dépenses d'investissement suivantes :

- la fin de l'aménagement de l'école (bureau de direction + accueil et toilettes) pour un total prévisionnel de 35 000 € ;
- la reconstruction de la passerelle sur la Dunière au hameau du Pont devrait être engagée dans l'année pour 35 000 € environ ;
- la réfection de la route des Combes suite aux dégâts des orages de 2014 pour 20 000 € ;
- l'établissement d'un PLU (Plan Local d'Urbanisme) en remplacement du POS fera aussi partie des dépenses de 2015 ;
- à cela s'ajoutera aussi le programme d'entretien annuel des voiries communales pour 20 000 €.

Nous rembourserons cette année 88 000 € d'emprunts, dont le crédit relais TVA de 50 000 € souscrit pour financer l'avance de TVA lors des travaux du centre village. Le solde de l'endettement de la commune au terme de l'année 2015 sera de 400 000 €, ce qui nous place, à moins de 1000 € par habitant, dans la moyenne de l'endettement des communes de moins de 500 habitants. Cet endettement est composé de 223 000 € d'emprunt au titre du bâtiment « La Marole » payé par l'encaissement des loyers. La dette passive n'atteindra donc en réalité que 177 000 € correspondant à un peu plus de 400 € par habitant, soit un niveau d'endettement faible que nous souhaitons encore réduire au cours des années à venir pour conserver toute notre indépendance financière.

Enfin, le projet d'aménagement du dernier logement au second étage du bâtiment « La Marole » n'est pas encore ficelé. Les premières demandes de subventions n'ont pas abouti au niveau de nos espérances, nous obligeant à revoir notre projet. Nous restons dans une logique d'un aménagement qui s'autofinancerait grâce aux recettes nouvelles générées par la location.



Détecteurs de fumée obligatoires dans les logements

Depuis le 9 mars 2015, les maisons et appartements doivent être équipés d'au moins un détecteur de fumée.

A noter : **en cas de démarchage à domicile, sachez qu'il n'existe pas d'installateur diplômé, agréé ou mandaté par l'État.**

BOULANGERIE PATISserie

VIENNOISERIE MAISON

ARTISAN PALIX XAVIER

0475653067/0687761609
97300 SAINT-PIERRE-DE-VEYRIEUX

GOURBY MATERIAUX

Nos horaires
du Lundi au Vendredi : 7h-12h / 13h30-19h
Samedi : 8h-12h

Négociant en matériaux de construction
Vente aux particuliers et aux entreprises

Quartier Les Bruas - 07360 LES OLLIÈRES sur EYRIEUX
tél : 04 75 66 20 74 - fax : 04 75 66 31 54
thierry.courby0652@orange.fr

Maxime Ganahl
Dunière-sur-Eyrieux
07.60.07.97.97

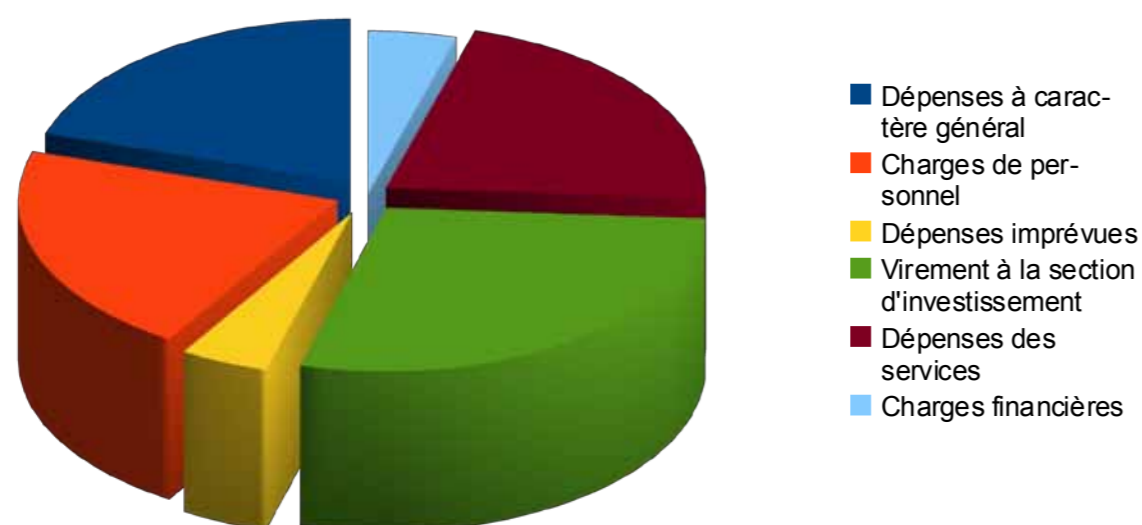
La Sève conseils et devis gratuits

Elagage - Taille et Soins aux Arbres
Arboriste grimpeur diplômé d'état

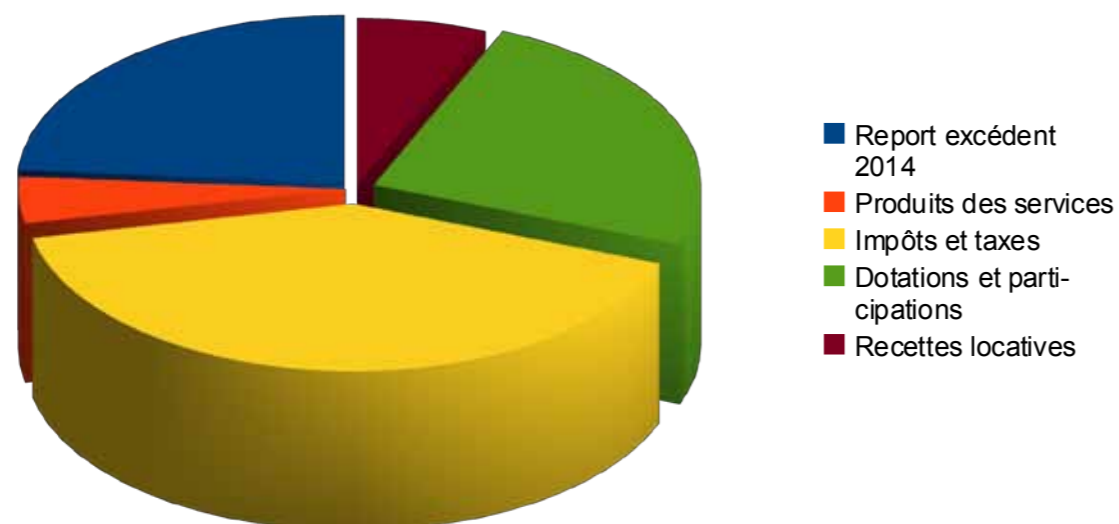
Budget de fonctionnement

BUDGET DE FONCTIONNEMENT €			
DEPENSES		RECETTES	
Dépenses à caractère général	72 000	Report excédent 2014	85 000
Charges de personnel	75 000	Produits des services	16 000
Dépenses imprévues	16 000	Impôts et taxes	146 000
Virement à la section d'investissement	101 000	Dotations et participations	87 000
Dépenses des services	77 000	Recettes locatives	23 000
Charges financières	16 000		
TOTAL	357 000	TOTAL	357 000

Dépenses de fonctionnement



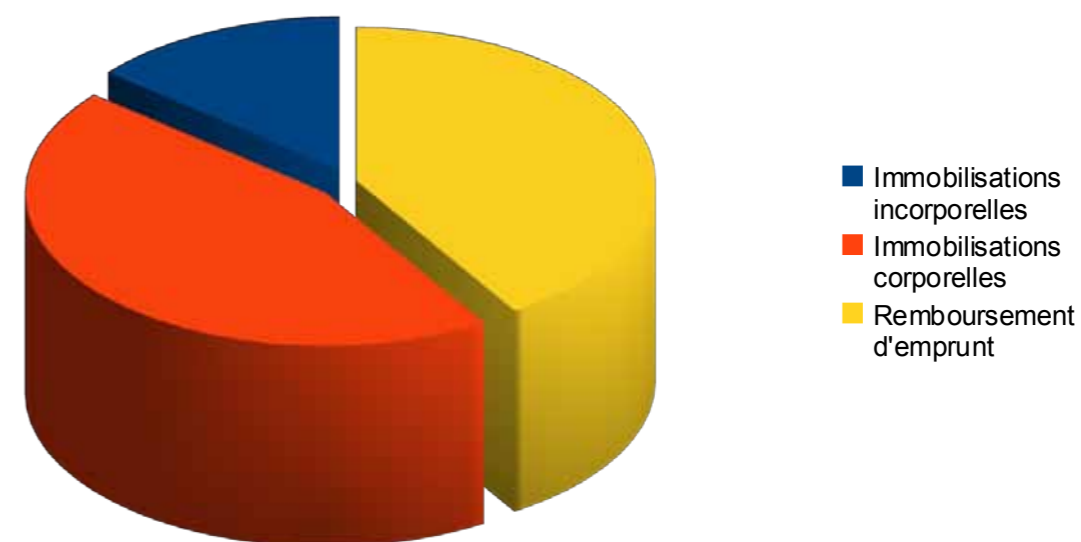
Recettes de fonctionnement



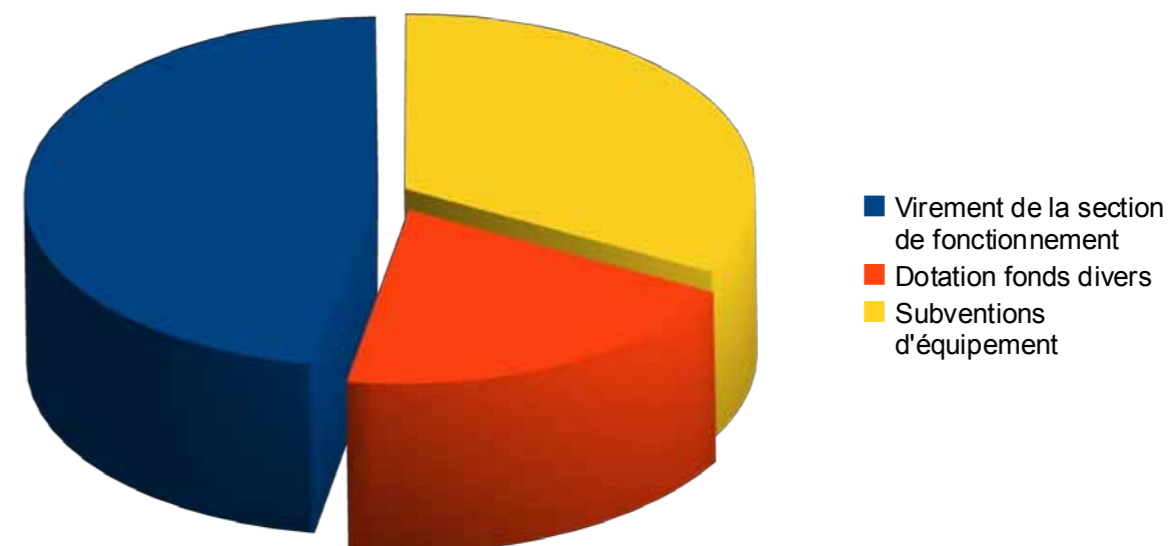
Budget d'investissement

BUDGET D'INVESTISSEMENT €			
DEPENSES		RECETTES	
Immobilisations incorporelles	30 000	Virement de la section de fonctionnement	101 000
Immobilisations corporelles	96 000	Dotation fonds divers	42 000
Remboursement d'emprunt	88 000	Subventions d'équipement	71 000
TOTAL	214 000	TOTAL	214 000

Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement





Une commission composée d'élus s'est réunie pour mener une réflexion sur une signalétique d'information locale. Cette signalisation a pour objectif de guider l'usager en déplacement.

La commission souhaite élaborer un plan d'installation avec une signalétique directionnelle, mais aussi aménager à proximité de l'agence postale communale un relais d'informations services. Sur ce relais d'informations services pourraient figurer des renseignements concernant les activités d'hébergement et d'artisanat, en reprenant le plan du village avec un flash code à scanner sur son Smartphone ; cette idée sera soumise aux acteurs économiques du village.

Cette opération se fera en plusieurs tranches distinctes, la première sera de finaliser l'aménagement du centre du village. Cette signalisation respectera les consignes de la Charte signalétique du Parc Naturel des Monts d'Ardèche. A noter que les préenseignes devront être démontées au 13 juillet 2015 selon l'application de la nouvelle réglementation sur la publicité extérieure.

enseignes devront être démontées au 13 juillet 2015 selon l'application de la nouvelle réglementation sur la publicité extérieure.

Visite de terrain avec les élus...

Mardi 24 février, les élus et les partenaires financiers ont accompagné les techniciens du Syndicat Mixte Eyrieux Clair sur les bords de la Dunière au quartier du Pont, pour découvrir les travaux engagés ou à venir sur la ripisylve (végétation des berges).

Sur le bassin versant, les travaux ont pour principaux enjeux de diversifier les boisements, de limiter l'apport de bois, d'éviter les érosions, ou encore de lutter contre les invasives. Ces travaux consistent en l'abattage d'arbres (préférentiellement les espèces exotiques) et l'élimination de certains embacles (bouchons de bois) pouvant occasionner des obstacles à l'écoulement.



Le maire écrit au Président du Syndicat Eyrieux Clair

Dans un courrier adressé le 17 mars dernier, Gérard BROSSE demande au Président d'Eyrieux Clair que soit étudiée la possibilité de réaménager la retenue d'eau à la confluence de l'Eyrieux (ancien barrage de la Dunière). Dans la continuité de l'aménagement du centre bourg, la commune souhaiterait aménager les abords de l'Eyrieux et y favoriser un espace et un lieu de détente aux abords de l'eau, et ainsi créer des synergies avec les chemins de randonnée, le site d'escalade ou la Dolce Via. Affaire à suivre...

Instruction des autorisations du droit des sols (ADS)



LES AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS CONCERNENT : LES CERTIFICATS D'URBANISME, LA DÉCLARATION PRÉALABLE DES TRAVAUX, LE PERMIS DE CONSTRUIRE, LE PERMIS D'AMÉNAGER.

Considérant la fin, au 1^{er} juillet 2015, de la mise à disposition des services de l'État pour l'instruction des actes d'urbanisme dans les communes dotées d'un Plan d'occupation du Sol (POS) ou d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) si elles sont membres d'un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) de plus de 10.000 habitants, un service commun d'instruction des autorisations du droit des sols (ADS) a été créé au 1^{er} janvier 2015 et une convention de transition avec la Direction Départementale des Territoires (DDT) a été signée.

La création d'un service commun instructeur permet d'assurer des économies d'échelle et de mutualiser les moyens, de faciliter l'organisation et la répartition géographique des instructeurs, de renforcer le gain en matière d'observation de l'évolution du territoire communautaire, d'accentuer la participation de la Communauté d'Agglomération.

17 communes ont adhéré au service commun, pour tout ou partie des autorisations (sur les 20 communes concernées) : Alissas, Beauchastel, Chalencon, Coux, Dunière sur Eyrieux, Flaviac, Gluiras, Le Pouzin, Les Ollières sur Eyrieux, Marcols les Eaux, Rompon, Saint Fortunat sur Eyrieux, Saint Julien en Saint Alban, Saint Laurent du Pape, Saint Priest, Saint Sauveur de Montagut et Veyras. L'adhésion de la commune à ce service commun ne modifie en rien la compétence et les obligations du maire en matière d'urbanisme, notamment en ce qui concerne l'accueil de ses administrés, la réception des demandes et la délivrance des actes qui restent de son seul ressort. En 2017, viendront s'ajouter les 8 communes ayant actuellement une « Carte communale » : Ajoux, Beauvène, Creysseilles, Pranles, Rochessauve, Saint Maurice en Chalencon, Saint Michel de Chabrilanoux et Saint Vincent de Durfort.

Pour faciliter les échanges et l'instruction des dossiers, la Communauté d'Agglomération a souscrit, pour l'ensemble de ses communes membres, en tant que collectivité « pilote », au logiciel d'autorisation du droit des sols géré par le Syndicat Mixte des Inforoutes. Ce logiciel

ADS, en lien avec le système cartographique « GéoArdèche », s'adresse aux communes faisant l'instruction complète des dossiers, mais aussi à celles faisant un suivi d'instruction ou une instruction partielle des dossiers. Il permet de gérer les étapes de l'instruction : dépôt des dossiers, gestion des pièces, consultation de services, majoration de délais, génération des arrêtés, gestion des taxes et des participations, et suivi et contrôle des réalisations. Début mars 2015, les instructeurs des communes et les secrétaires de mairie ont été formés à son utilisation par le Syndicat Mixte des Inforoutes.

Attention, les dépôts de demande d'autorisation d'urbanisme ainsi que les questions concernant vos dossiers se font toujours dans les mairies des communes d'implantation du projet.

Le service commun ADS est composé de deux instructeurs et d'un responsable de service.

NOS COORDONNÉES :

Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche,
1 rue Serre du Serret, BP 337, 07003 Privas Cedex
Téléphone : 04 75 64 07 07
Courriel : ads@privas-centre-ardeche.fr
Web : www.privas-centre-ardeche.fr



SDCA - Information importante sur le brûlage des châtaigneraies



Le Syndicat de Défense de la Châtaigne d'Ardèche demande à tous les exploitants de ne pas brûler ou broyer leur bois d'élagage, porteur de galles sèches de cynips, avant le 15 mai, afin de ne pas détruire les *Torymus* implantés pour lutter contre le cynips.

Plus d'informations sur la lutte contre le cynips : www.cynips-chataigne-ardeche.com

Construire une mezzanine, un dressing...
Refaire votre cuisine... Rénovier votre appartement... Aménager votre boutique...
Agencer votre terrasse...
Et tous les petits travaux du quotidien...

AAA
AMÉNAGEMENTS MULTISERVICES

Astrid Boekholt - 06 25 24 74 56
www.aaastrid.fr - aaastrid@free.fr

www.beaur.fr

BEAUR
10 rue Condorcet
26100 ROMANS-SUR-ISERE
04 75 72 42 00

Ingénieurs Conseils • Urbanistes OPQU • Géomètres Experts

MENUISERIE Antouly

FENÊTRES MIXTES Bois / Alu
ESCALIERS - FERMETURES
AGENCEMENTS - USINAGES CN

LES OLLIÈRES / EYRIEUX - 04 75 66 22 61
antouly.ark@orange.fr

le point sur les travaux

Travaux du parapet du pont de la Dunière

Les travaux de réfection du parapet de la Dunière sont terminés depuis le début du mois de février.

Ces travaux, nécessaires à la sécurité des deux roues, ont permis de rehausser le parapet de plusieurs centimètres. Ils étaient commandités par le Conseil Général et ont été réalisés par l'entreprise L'extrait du Cheylard. Dans les prochains jours, la municipalité interviendra en installant des bacs à fleurs, ce qui mettra en valeur le pont de la Dunière et contribuera à l'embellissement du village.



De nombreux travaux à venir

Courant avril, de nombreux travaux se feront sur la commune. Ces travaux font suite aux intempéries de l'an passé :

- la partie basse de la route des Combes sera entièrement refaite, avec une canalisation pour les eaux pluviales, une reprise du fossé et de l'enrobé de la route ;
- la route des Rialles verra également l'un de ses virages refait avec un reprofilage de la chaussée, une canalisation d'eaux pluviales ainsi qu'une reprise des fossés ;
- le mur du Monteil emporté lors des innombrables pluies sera repris sous forme d'enrochement, ce qui permettra une stabilisation et un renforcement de la chaussée ;
- enfin, la passerelle du hameau du Pont sera reconstruite à l'identique dans les prochains mois.



Vie municipale

Portrait d'un jeune Duniérois Footballeur

Qui es-tu et quel âge as-tu ?

Je m'appelle Baptiste HAMLIN, j'ai 8 ans et demi.

Pourquoi, et depuis combien de temps, pratiques-tu le football ?

J'aime bien le football, j'ai commencé à la récréation à l'école avec les copains et ça m'a donné envie. En plus mon papa en a fait et ça m'a aussi donné envie. Je pratique le football depuis 4 ans.

Dans quel club joues-tu et à quel poste ?

Je joue au FC Embroye Eyrieux (fusion des communes de Charmes, Beauchastel, St-Georges les Bains). Je joue le plus souvent défenseur et milieu de terrain, mais j'aimerais jouer milieu de terrain car je peux défendre et attaquer.

Quel est ton joueur préféré et ton équipe préférée ?

Mes joueurs préférés sont Maxime GONALONS, Loïc PERRIN, et à l'étranger Raphaël VARANE et Paul POGBA.

Mes clubs français préférés sont Lyon, Guingamp et St-Etienne. En Europe j'aime le Réal de Madrid, Arsenal et la Juventus de Turin pour leur jeu collectif.



Nouveau radar pédagogique



A ne pas faire

Depuis quelques jours, la commune s'est dotée d'un nouveau radar pédagogique fonctionnel. En effet, il y a quelques mois, la commune avait été sollicitée par la Préfecture pour recevoir gracieusement un radar pédagogique. Ces radars étaient auparavant utilisés en amont des radars fixes.

Mais pas de chance pour notre commune, malgré l'intervention de plusieurs entreprises spécialisées, l'ancien radar n'a jamais été réellement opérationnel. La volonté de vouloir sécuriser la traversée du village et de faire baisser les vitesses parfois excessives, ont conduit les élus à investir sur ce nouveau radar et déjà, certains riverains nous ont fait savoir que les automobilistes levaient le pied à la vue du radar...

État civil

Dorénavant, vous trouverez ici cette nouvelle rubrique qui vous permettra de suivre l'évolution de la population du village, avec ses heureux événements et les tristes disparitions...

Ils se sont dit « Oui » :

Magali DENEUX et Sébastien SALLANDRE se sont unis le 14 février 2015, nous leur souhaitons beaucoup de bonheur !



Bienvenue !

Martine BRICOU et Philippe BERG se sont installés le 1er février 2015 au quartier du Pont, souhaitons-leur la bienvenue dans notre petit village.

Il nous a quittés...

Guy GARAYT est décédé le 21 février 2015, toutes nos condoléances à sa famille et ses proches...

EIFFAGE
TRAVAUX PUBLICS
RHÔNE-ALPES/Auvergne
Etablissement Isardôme

Routes • Autoroutes • Voiries urbaines
•
Lotissements • Aménagements sportifs
Infrastructures industrielles
Travaux privés/particuliers

100, Rue des Tourtes 07160 LE CHEYLARD
Tél : 04.75.29.44.89 - Fax : 04.75.29.46.57

AARTS-MONIK
Massages bien-être
Monik AVOGADRO
Praticienne certifiée, Adhérent FFMHE

Domicile - Entreprise - Espace détente.

0672394776
aartsmonik@gmail.com
<http://aartsmonike-monsite.com>

Vie municipale

Élections départementales

Résultats de Dunière au premier tour

Binômes de candidats	Nuances	Voix	% Inscrits	% Exprimés
Mme Laetitia SERRE - Mr Maurice WEISS	BC - UG	108	31,49	54,27
Mr Eric DUFOUR - Mme Rachel MALUGANI	BC - FN	53	15,45	26,63
Mr Jacques CHABAL - Mme Sabine LOULIER	BC - UD	38	11,08	19,10

Résultats de Dunière au second tour

Binômes de candidats	Nuances	Voix	% Inscrits	% Exprimés
Mme Laetitia SERRE - Mr Maurice WEISS	BC - UG	130	37,90	69,15
Mr Jacques CHABAL - Mme Sabine LOULIER	BC - UD	58	16,91	30,85

Résultats du canton au second tour

Binômes de candidats	Nuances	Voix	% Inscrits	% Exprimés	Elus
Mme Laetitia SERRE - Mr Maurice WEISS	BC - UG	4741	29,64	52,10	Oui
Mr Jacques CHABAL - Mme Sabine LOULIER	BC - UD	4359	27,25	47,90	Non

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	343		
Abstentions	134	39,07	
Votants	209	60,93	
Blancs	10	2,92	4,78
Nuls	0	0	0
Exprimés	199	58,02	95,22

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	343		
Abstentions	135	39,36	
Votants	208	60,64	
Blancs	17	4,96	8,17
Nuls	3	0,87	1,44
Exprimés	188	54,81	90,38

Ensemble et Solidaires unrpa

Soirée soupes

Le samedi 24 janvier dernier, une cinquantaine de personnes étaient réunies à la salle des fêtes de Dunière pour déguster les différentes soupes (plusieurs tous légumes, potiron, potiron/châtaigne, gruau, rave, haricots beurre, velouté de champignon). C'est dans une ambiance chaleureuse et conviviale que tous ont apprécié ces soupes confectionnées et servies par les membres du bureau de Ensemble et Solidaires unrpa.



Galette des rois

En ce début d'année, les joueurs de coinche et jeux de société se sont retrouvés à la salle des fêtes de Dunière et, à la pause thé/café, ils ont partagé la galette. Ce sont les deux doyens qui ont tiré les fèves, heureux d'être pour la journée les roi et reine des jeux !



l'action sociale

CCAS Une Première réussie...

Le concept était nouveau, soirée « Tripes-Karaoké » ! Et même si les organisateurs avaient tout de même prévu des assiettes de charcuterie au cas où, il fallait l'oser. C'est le pari que s'était lancé le CCAS de Dunière, et pour une première ce fut une réussite totale. De nombreux amateurs ont apprécié la soirée, chacun a pu interpréter à sa guise ou en chœur les chansons de son choix, le tout dans une ambiance très conviviale.

Une tombola était proposée et il fallait trouver le poids de la rosette, et c'est Maurice VALETTE qui a remporté le lot. Les bénéfices de cette soirée serviront à autofinancer un spectacle de fin d'année pour les enfants du village.

Prochain rendez-vous le 20 juin pour le porcelet farci...



SIVU du Cimetière des Moineries

Annie VALETTE Vice-présidente et Jacqueline MAWART, membres du Syndicat du Cimetière des Moineries regroupant les communes de St-Fortunat et de Dunière, se sont réunies autour de leur Présidente Patricia DONY pour faire le point sur l'organisation et la gestion du cimetière.

Les membres ont prévu de se rencontrer pour faire le tour des deux cimetières, en mettant l'accent sur l'ancien. En effet, de par sa configuration, il est important que les élus fassent une analyse tant sur les éventuels abandons de tombes, que sur le passage entre les concessions, ou les travaux d'entretien courant, mais également sur la sécurisation.

Ensuite, selon ces constats des travaux devront être envisagés pour permettre un fonctionnement harmonieux de ce lieu.

zOOM

Notre belle agence postale !

Comme à chaque événement de l'année, Christiane LÈBRE a décoré l'agence postale. Venez nombreux la saluer pour son sourire et son dévouement à faire de notre petite agence un lieu agréable...



BOIS DE CHAUFFAGE
 Vente Bois de chauffage
 Achat Bois sur pieds
 Déchets Verts
 Travaux forestiers
 Cyrille FANGET
 Tél : 06.21.07.32.05

Philippe Bertrand
 Terrassement
 Assainissement
 Travaux publics
 Adduction d'eau
 06 81 83 82 87
 philippe.bertrand07@orange.fr

Cabinet BILLON
Géomètre-Expert DPLG
 Division Foncière - Bornage - Urbanisme
 Topographie - Géoréférencement
 Ingénierie VRD - Lotissement
 Détection et localisation de réseaux
 Tél: 06.06.66.66.01 f.billon@cabinet-billon.fr
 " Votre Géomètre en Vallée de l'Éryrieux "

Ensemble et Solidaires unrpa

Vendredi 27 février à 9h30, la commune et la section locale de Dunière - St-Fortunat de Ensemble et solidaires unrpa, accueilleraient l'assemblée générale de la zone Sud-Est, en présence de Mmes CLEMENCEAU Vice-présidente de la Fédération, BOURDELLES Présidente de l'AAD, et CASTANO Présidente de la zone.

Après le café, les viennoiseries, et le mot d'accueil du maire de Dunière, les membres des nombreuses sections représentées ont déroulé l'ordre du jour de l'assemblée générale. Pour conclure cette matinée de travail, tous se sont retrouvés autour de la table pour déjeuner ensemble et poursuivre les conversations.

Sorties au Marché de La Voultre sur Rhône

(8h30-11h30) organisées par les CCAS de Dunière et St-Fortunat :

les vendredis 10 et 24 avril, 15 et 29 mai, 5 et 19 juin

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser en mairie : 04.75.65.23.13

Fermeture du secrétariat de Mairie

Du samedi 18 au mercredi 22 avril inclus

Mairie de Dunière sur Eyrieux

Tél: 04 75 65 23 13

www.dunieresureyrieux.fr

Courriel : mairie.duniere@gmail.com

Directeur de publication : Gérard BROSSE

Comité de rédaction : municipalité de Dunière sur Eyrieux, Joël CANOSI, Isabelle ICARD, Stéphanie LECOUTEUX

Crédits photos : mediabasics.fr, Gérard DESSUS,

Isabelle ICARD, Adeline CANO, Isabelle GOUNON

Graphisme : GRAPHEOL

Impression : Municipalité de Dunière sur Eyrieux



papier certifié PEFC

M. B. T. P.

Montagut Bâtiment Travaux Publics

MAÇONNERIE - RESTAURATION - GENIE CIVIL
TRAVAUX PUBLICS - CANALISATIONS - VRD - SCIAGES

« L'adresse » 07190 ST SAUVEUR DE MONTAGUT
Tél. : 04-75-65-48-63 Fax : 04-75-65-40-05
Email : mntp.montagut@wanadoo.fr

> Samedi 11 avril à 14h30

Carnaval des écoles

Au départ de la Place de l'église à St-Fortunat jusqu'à Dunière où un goûter sera offert

> Mercredi 15 avril de 15h00 à 17h00

Après-midi jeux (gratuit)

A la salle des fêtes de Dunière - organisé par les bénévoles de la Bibliothèque

> Mercredi 22 avril à 14h00

Après-midi Sciences

A la salle des fêtes de Dunière - organisé par les bénévoles de la Bibliothèque et l'Arche des Métiers

> Dimanche 26 avril de 14h00 à 18h00

Loto

A la salle des fêtes - organisé par l'Eglise protestante

> Vendredi 8 mai à 11h00

Cérémonie du 8 mai 1945

Au monument aux morts de Dunière - un vin d'honneur sera offert à l'issue de la Cérémonie.

> Dimanche 10 mai dès 8h00

Printemps de la Randonnée

Départ devant la mairie de St-Fortunat pour 2 circuits (10 et 20 km) - organisé par les communes de St-Fortunat et Dunière

> Samedi 29 mai à 18h30

Soirée concert Rock et Blues (gratuit)

A la salle des fêtes - organisé par L'ASL La Tribu (spectacle de danse proposé par les élèves de l'association suivi d'un concert animé par «Les Bras Cassés»)

> Samedi 13 juin à 11h00

Accueil des nouveaux arrivants

A la salle des fêtes

> Samedi 20 juin à 19h00

Porcelet farci (sur réservation au 04.75.65.23.13)

Place de la salle des fêtes - organisé par le CCAS, et animé par le groupe Sonia ORGERIT

> Samedi 20 juin

Fête des Ecoles (le matin)

A St-Fortunat - organisée par le Sou des Ecoles

> Samedi 25 juillet de 7h00 à 18h00

Fête d'été - Ensemble et Solidaires unrpa

(réservation au 04 75 65 33 98)

Vide-grenier organisé par Ensemble et Solidaires unrpa - Emplacement : 5,00 €, restauration rapide à midi